



N° 75
Décembre
2017

AU GREZ

DE

L'INFO

www.grez-doiceau.be

LE JOURNAL DE LA COMMUNE À L' ATTENTION DE SES HABITANTS !

| Archennes | Biez | Bossut-Gottechain | Doiceau | Gastuche | Grez-Centre | Hèze | Néthen | Pécrot |

SOMMAIRE

PAGE 2 :

QUELQUES CHIFFRES

PAGE 3 :

EDITORIAL

PAGES 4-5-6 :

PATRIMOINE

PAGES 7-8 :

CONSEILS COMMUNAUX

PAGE 8 :

LOGEMENT

PAGE 9 :

RIEN N'AVANCE ?

PAGES 10-11 :

CULTURE

PAGES 12-13 :

DIVERS

PAGE 14 :

VOUS Y ÉTIEZ

PAGE 15 :

AGENDA

PAGE 16 :

EPTA

Bonnes fêtes de fin d'année !

Administration communale

Place Ernest Dubois 1
(entrée principale rue du Pont au Lin)
1390 Grez-Doiceau
Tél.: 010/84.83.00
www.grez-doiceau.be
info@grez-doiceau.be

VOUS SOUHAITEZ PUBLIER UN ARTICLE ?
Votre article devra parvenir au service communication par courriel à info@grez-doiceau.be au plus tard pour le **13 février 2018**.
Le Collège communal se réserve le droit de ne pas publier les articles.



Editeur responsable :
Sybille de Coster-Bauchau
Députée-Bourgmestre
Place Ernest Dubois 1 à 1390 Grez-Doiceau

Copyright :
B. Vannueten, IBZ, Ores,
André Denys, OTL, LGJCH



Attention GENEALOGIE
A partir du 1^{er} janvier 2018,
le service Généalogie se fera
uniquement sur rendez-vous.
Contact :
Monsieur Yves Dessart
Tél. : 0479/26.73.31

L'ENSEIGNEMENT À GREZ-DOICEAU

Enseignement communal :

Ecole communale Fernand Vanbever :

Implantation Grez-Centre :

Maternelle : 162 enfants
Primaire : 299 enfants

Implantation Nethen :

Primaire : 39 enfants

Implantation Pécrot :

Maternelle : 25 enfants

Enseignement libre :

Ecole Sainte-Elisabeth :

Maternelle : 29 enfants
Primaire : 78 enfants

Ecole Saint Jean-Baptiste :

Maternelle : 46 enfants
Primaire : 36 enfants

Ecole Saint Joseph aux Champs

Maternelle : 74 enfants
Primaire : 145 enfants

Enseignement spécialisé :

La Petite Source (enseignement de type 8) :

Maternelle : 8 enfants
Primaire : 132 enfants

Enseignement artistique :

Académie de Musique et des Arts de la parole : 442 inscrits

ATTENTION !



Bientôt en vacances à l'étranger avec vos enfants de moins de 12 ans ?

N'oubliez pas de demander à TEMPS une KIDS-ID auprès de votre commune, celle-ci étant obligatoire lorsque vous quittez la Belgique !

Venez, accompagné de votre enfant, muni d'une bonne photo d'identité sur fond blanc, et de la somme de 7,80 € ...

Un délai de 3 semaines est nécessaire à la fabrication de la Kids-ID.

Une panne d'éclairage public dans votre commune ?

Surfez sur www.ores.be
et signalez la panne.

Simple, efficace et direct !

« Pour voir le futur, il faut parfois regarder derrière soi ! »

2018 sera une année cruciale pour Grez-Doiceau.

Deux enjeux seront de taille pour Grez-Doiceau : l'accueil des **aînés** et de la **petite enfance**.

Aujourd'hui, dans un monde qui évolue sans cesse nous devons être capables de répondre au changement. Concilier modernité et passé, faire une place aux nouvelles générations, leur faire confiance pour l'avenir, sont autant de défis qui doivent être perçus comme des opportunités. Notre message pour 2018 est un message d'espoir et de confiance dans notre futur en commun. Jeunes, moins jeunes, femmes, hommes, élus ou citoyens, nous avançons ensemble !

Du passé peut être tiré des enseignements. De notre patrimoine peut être mis en évidence des lieux, des places... en commun qui nous rassemblent autour d'une même appartenance celle d'être grézien ou grézienne. Avec 256 monuments et lieux repris à l'Inventaire du **patrimoine** culturel immobilier de la Région wallonne, Grez-Doiceau regorge de beaux endroits et d'un patrimoine exceptionnel parfois méconnus de ses habitants. La connaissance et la préservation de notre patrimoine doit être un objectif d'importance. Les Journées du Patrimoine, l'organisation d'événements musicaux... contribuent à faire connaître des lieux et des histoires que beaucoup ont pu oublier ou ne pas imaginer.

La **culture de son passé, de son histoire et les lieux** qui y sont liés est ce que nous laisserons à nos descendants. Un travail remarquable est accompli au quotidien par des passionnés ou des associations sensibles au maintien de notre patrimoine grézien. Nous essayerons à l'avenir de valoriser, de manière encore plus soutenue, leur engagement dans la conservation et la transmission du patrimoine aux générations futures. Nous tenons à les remercier du rayonnement culturel qu'ils apportent à notre commune.

Aujourd'hui, au travers de ce bulletin, nous vous invitons à découvrir ou redécouvrir une infime partie de ces monuments, de ces œuvres ou de ces vestiges d'un passé plus ou moins éloigné qui crée des liens indéfectibles entre gréziens.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous d'excellentes fêtes de fin d'année.

Le Collège communal



Sybille de Coster-Bauchau
Bourgmestre en charge
de l'Aménagement du territoire,
du Logement et de la Sécurité



Victor Pirot
Echevin de l'Etat civil,
de la Culture et du Tourisme



Michel Jonckers
Echevin des Travaux
et des Finances



Luc Coisman
Echevin de la Mobilité,
de l'Environnement et des Inondations



Valérie Vanbever
Echevine de la Jeunesse
et de l'Enseignement



Alain Jacquet
Echevin des Sports et des Indépendants,
en charge de l'Académie de Musique



Sarah van Zeebroeck
Présidente du CPAS en charge
des Cultes et des Affaires sociales

CE QUI LIE LES GRÉZIENS ENTRE EUX, C'EST ENTRE AUTRES LEUR HISTOIRE ET LEUR PATRIMOINE !

« Il appartient aux générations présentes et futures de considérer ce qui est digne d'être transmis ou non. » Cette lourde tâche incombe à tous et en particulier aux institutions publiques.

Notre commune regorge de monuments d'une valeur culturelle et historique parfois inestimable. De très nombreux lieux sont repris sur la liste du patrimoine immobilier classé de la Région wallonne.

Il est un fait certain que ces monuments doivent être entretenus et/ou restaurés pour répondre à cette volonté de continuité. Il s'agit d'une responsabilité collective, dont les autorités communales sont le pivot. Le travail a déjà été bien entamé avec entre autres la restauration des peintures de l'église Saint Georges de Grez-Doiceau.

Aujourd'hui, le citoyen doit être mis au cœur de notre ambition et de notre politique en matière de patrimoine. Car tous doivent être conscients de cet héritage qu'il y a lieu de conserver pour nos enfants et petits-enfants.

Au travers de ces trois pages, nous vous invitons à découvrir quelques-uns des plus imposants monuments, lieux ou bâtisses du patrimoine grézien.

Archennes :



Le Château : Construit au XVe et XVIe siècles, le premier château fut la propriété d'un vassal du Duc du Brabant. Aujourd'hui, situé au milieu d'un vaste parc à l'anglaise, le château est une bâtisse

de style classique construite au XVIIIe siècle.

L'Église paroissiale Saint Pierre : De style néogothique, construite à la moitié du XIXe, elle se présente sous la forme d'une croix latine dédiée à Saint Ghislain et est encore aujourd'hui un but de pèlerinage très fréquenté. Les fonds baptismaux romans sont en calcaire de Meuse

L'Abbaye de Florival : Ancienne abbaye cistercienne dont les origines remonteraient au XIe siècle, elle subit de très nombreuses destructions lors des guerres de religion dans la deuxième moitié du XVIe siècle. Elle a abrité durant plusieurs années la Protection civile.

L'Hospice du Coullemont : Inaugurée en 1892, cette bâtisse de style éclectique accueillait les ouvriers pauvres des deux sexes. Aujourd'hui, il est occupé par le CPAS de Grez-Doiceau et par là, garde sa vocation sociale.

Biez :



L'Église paroissiale Saint Martin : Bâtie en 1772 dans un style classique, une tour lui fut rajoutée en 1893. Construite en briques et pierres blanches, elle abrite des fonds baptismaux du XVe siècle et un mobilier essentiellement de style Louis XVI et un maître-autel de style Louis XV.

La Ferme du Grand Sart : Cette ferme clôturée date de la deuxième moitié du XVIIIe siècle. Cette bâtisse qui était à l'origine un moulin à eau, est constituée d'un logis en briques et pierres blanches sur deux niveaux.

Bossut :



L'Église paroissiale Notre Dame et la cure : Construite en 1782, cette église est célèbre pour ses orgues classés et ses boiseries Louis XVI. De style classique en briques et pierres blanches, elle trouve ses origines au XIIe siècle. La présence d'une église est, en effet, attestée dès 1191.

Le Presbytère : Situé juste à côté de l'église et composé de grès pour, entre autres, les plinthes, les chainages d'angle et les encadrements de fenêtres, date du dernier quart du XVIIIe siècle et se déploie sur deux niveaux. Aujourd'hui, la « Maison bénédictines », jouxtant l'église, héberge plusieurs sœurs de l'Ordre des Bénédictins.

La Ferme du Grand Royal : Construite au XVIIIe siècle et aménagée au XIXe siècle, cette ancienne dépendance de l'abbaye de Valduc à Hamme-Mille est composée d'un imposant logis bas à l'ouest, d'étables au nord et d'une grange à l'est. Son pavillon d'entrée est surmonté des armoiries abbatiales de Thérèse Fioco et date de 1754.

La Ferme du Seigneur : Ce remarquable quadrilatère en briques et pierres de Gobertange, partiellement blanchi, remonte (en partie) à la fin du XVIe siècle. Cette ferme est le plus ancien bâtiment de Bossut.

Cocrou :

La Chapelle Saint-Sébastien :
Erigée en briques et grès, elle fut construite en 1730.

Doiceau :

L'Église paroissiale Saint Pierre : Construite dans un style néo-classique par E. Coulon entre 1864 et 1872, son mobilier est composé d'un Christ en croix du XVIIIe siècle, d'autels et lambris néo-classiques ainsi que d'éléments d'un banc de communion de la fin du XVIIIe siècle.

La Ferme de la Brique : Ce bâtiment quadrilatère est composé d'éléments du XIXe siècle et fut construit en briques et est particulièrement intéressant pour les percements en pierre blanche. On retrouve à proximité une importante grange en long, une remise à chariots et, à l'écart, un fournil.

Gastuche :Le Château de Laurensart :

Deux châteaux portent le nom de Laurensart, l'ancien et le nouveau. L'origine du nom remonte au début du XVIe siècle. Le propriétaire se nommait Laurent

de Bioul et l'ancien château faisait partie de la seigneurie médiévale de Sart, d'où la dénomination de Laurensart. L'ancien château est un château fort cerclé de douves. Le chatelet d'entrée est sur deux niveaux et est composé de deux tourelles crénelées qui précèdent un pont en pierre à l'endroit de l'ancien pont-levis. Ce château a subi plusieurs transformations entre la fin du XVIIIe siècle et le début du XXe siècle.

Le nouveau château date de 1907 et est de style néo-rococo. Il fut édifié par la famille Spoelberch.

Gottechain :

L'Église paroissiale Saint Remacle : De style néo-gothique et construite à la moitié du XIXe siècle, ce lieu de culte abrite son Saint patron en bois datant du XVIe siècle, un confessionnal Louis XV, des fonts baptismaux en pierre bleue du XVIe siècle et, dans les murs, une vieille pierre tombale gothique.

La Ferme-Château de Beusart : Cette ferme, isolée à l'orée du bois et datée de 1764 pour l'essentiel, rassemble autour d'une vaste cour toutes les composantes « traditionnelles » d'une ferme carrée. Au XIXe siècle, une aile de la ferme a été transformée en château de style néo-classique.

La Ferme Deltrée ou Tollet :

Cette ferme en briques et en pierre blanche fut construite aux XVIIIe et XIXe siècles. Un porche-colombier de 1833 précède un logis à deux niveaux construit en 1723.

La Ferme de la Bryle : Ensemble clôturé des XVIIIe et XIXe siècles et disposé autour d'une grande aire carrée, cette ferme se compose d'étables et d'écuries construites entre 1770 et 1800, d'une grange datant de 1804 et d'un corps de logis sur deux niveaux en briques et grès clair.

Le Château de Guertechain : Déjà citée au début du XIVe siècle, cette ancienne seigneurie est située au milieu d'un vaste parc paysager. Les bâtiments actuels disposés en U comptent d'anciennes dépendances et un corps d'habitation reconstruits aux XVIIIe et XIXe siècles. Le porche-colombier construit en 1657 est le dernier vestige du château démoli en 1735.

Greze-centre :L'Église paroissiale Saint Georges :

Classée en 1981, cette église possède une tour-clocher romane datant du XIIe siècle. Dès 1701, l'abbaye de Valduc entame diverses réparations

et le blanchiment intérieur. Sous l'impulsion du curé Nestor Dubois, de gros travaux de réfections sont entrepris entre 1869 et 1872. Faite de briques et de pierres blanches, cette église se compose d'un cœur rectangulaire, de faux transepts et de trois nefs de six travées sur colonne d'ordre toscan. Le cœur est flanqué de chapelles. Le portail est de style Louis XVI en pierre bleue. A l'intérieur, se retrouvent une somptueuse toile de Jacques de Formentray représentant le baptême du Christ datant de 1661 et un autel de style baroque datant du XVIIIe siècle ainsi qu'une chaire du même style datant de 1646.

Le Château de Piètrebais : Composé d'un donjon rectangulaire, jadis crénelé, sur trois niveaux, dont les origines remontent au XIIe siècle, ce château garde de cette époque des voûtes d'arêtes frustes au rez-de-chaussée et un escalier dérobé. Vers 1600, la demeure seigneuriale fut embellie

et devint un vaste complexe ceinturé de douves et flanqué de quatre tours d'angle rondes à toiture conique. Le tout était organisé autour d'une cour carrée.

Au XVIIIe siècle, l'ensemble fut rebâti en pierre de Gobertange puis au cours de la deuxième moitié du XIXe siècle, l'aile sud, une partie des ailes est et ouest et leur tour d'angle et la tour nord-ouest furent démolies. Les douves seront aussi asséchées à la même époque. Subsiste aujourd'hui encore une seule des tours circulaires à l'angle nord-est et un exemple rare de colombier seigneurial en briques des XVIe et XVIIe siècles. Outre un intérêt architectural indéniable, le château offre un biotope particulier lié à son implantation marécageuse.

Hèze :

La Ferme du Sartage : Formée d'un quadrilatère en briques, à l'exception du corps de logis en pierre de Gobertange, elle fut construite au XVIIIe siècle et se compose d'un logis bas, élargi à droite et à gauche par deux travées, d'étables ouvertes sur la gauche, d'une porcherie en face du logis, d'une grange en long sur sa droite et d'un fournil isolé datant du XIXe siècle.

La Ferme de la Sarte : Située à l'opposé du village, cet imposant quadrilatère blanchi date du XVIIIe siècle excepté le corps de logis rebâti au XIXe siècle.

Nethen :

L'Église paroissiale Saint Jean-Baptiste : De style néo-classique datant du XVIIIe siècle, cette église, située au milieu de son cimetière emmuré, se compose d'une tour occidentale de trois niveaux sur plan carré, d'une nef de trois travées classique en briques et pierre blanche datée de 1768, ainsi que d'un chœur, d'un transept et de sacristies de style néo-classiques. L'habillage intérieur est du même style.



Le Château de Savenel : Acquis en 1685 par la famille Savenel qui lui donna son nom, ceinturé d'une muraille en briques et doté d'une chapelle, il fut vendu à la Révolution française. Seul subsiste le corps de logis des XVIe et XVIIe siècles. Celui-ci fut

aménagé au XIXe siècle. Le deuxième niveau ainsi que la majorité des percements furent reconstitués sur base d'une gravure du XVIIIe siècle entre 1960 et 1961.

On y retrouve en outre différentes dépendances abritant une remise à voitures et un logis secondaire. La ferme ne comporte plus qu'une grange en long, flanquée d'annexes en L datant du XVIe et XVIIe siècles. La conciergerie date de la deuxième moitié du XIXe siècle sur une base datant de 1718. L'ensemble du château est protégé depuis 1948 et 1961.

Le Château de Nethen : Datant des XVIIIe et XIXe siècles et agrémenté d'un beau parc paysager, cette ancienne ferme de l'Escaille subit de grandes transformations pour devenir le château van Zeebroeck dans le courant du XIXe siècle, témoin privilégié de l'éclectisme à la mode à cette époque.

La Motte : Son origine remonterait au XIe siècle lors de troubles opposant le Prince-Evêque de Liège et le Duc de Brabant. Sa présence est attestée dans un acte de 1371. Elle participait à un réseau de tours-vigies jalonnant une enclave liégeoise en territoire brabançon.

Pécrot :



L'Église paroissiale Saint Antoine : Construite en 1841 dans un style néo-classique et restaurée par deux fois en 1945 et en 1954, cette église, accessible par une rampe d'escalier raide, abrite une fresque du cœur par J Colruyt, un chemin de croix en cuivre de H Elström, deux confessionnaux de style Louis XVI et surtout un orgue classé de 1768.

La Chapelle Robert : A la lisière du bois, de style néo-gothique, cette chapelle est dédiée à Notre Dame de Bon Secours et réalisée par Robert Tiri en 1701. Le mobilier se compose entre autres d'un autel et d'une statue de la vierge de style baroque datant du début XVIIIe siècle. Elle fut agrandie au milieu du XIXe siècle.

Cette rubrique a été réalisée avec la précieuse collaboration de l'Office du Tourisme de Grez-Doiceau.

OFFICE DU TOURISME

+32 10/84.83.47 - +32 470/26.14.98

Chaussée de Jodoigne, 4

1390 Grez-Doiceau

Heures d'ouverture : les jeudis et vendredis de 14h à 17h

CE QUI S'EST DÉCIDÉ AUX CONSEILS COMMUNAUX DU 5 SEPTEMBRE ET DU 24 OCTOBRE 2017.

UN ŒIL SUR LES FINANCES !

Depuis ses débuts, le projet du nouveau Home Renard suscite l'intérêt du monde politique grézien et du citoyen : son emplacement, son architecture et, aujourd'hui, son financement. Afin de piloter au mieux le suivi financier de ce projet, le Conseil a décidé de mettre sur pied un groupe de travail conjoint Commune-CPAS composé de représentants de toutes les formations politiques. Cette décision est l'expression d'une **volonté de transparence** sur un dossier d'importance pour l'avenir de nos aînés. Déjà deux réunions de ce groupe de travail se sont tenues et ont permis de déterminer les opportunités de financement par emprunt. Pour rappel, la Commune a reçu une promesse de subside de la Région wallonne à hauteur de 6.000.000€ pour financer ce projet.

MOUVEMENT DE JEUNESSE

Depuis plusieurs années, l'Unité Saint-Georges de Grez demandait un espace d'accueil convenable pour ses activités récréatives. Le terrain du Pery qui est à disposition de cette unité scout depuis des années fera l'objet d'un réaménagement complet. Après avoir approuvé, lors de sa séance du 5 septembre, le projet d'acte de bail emphytéotique entre le CPAS, propriétaire du terrain, et la Commune, le conseil a décidé, en séance du 24 octobre, de lancer un marché public pour un montant estimatif de 72.000€ visant à réaménager les **abords du local des scouts**. Un dossier qui a mis un certain temps à démarrer mais qui est aujourd'hui promptement mené.

DIX LOGEMENTS PUBLICS ET UNE SALLE COMMUNAUTAIRE

En collaboration avec l'APIBW, nouveau nom donné à la Région foncière du Brabant wallon, la Commune de Grez-Doiceau va construire **dix logements et une salle communautaire** au sein du « Domaine des vallées ». Avant de pouvoir initier ce projet, un bail emphytéotique devait être établi entre l'APIBW et la Commune. En séance du 5 septembre, le conseil a approuvé le projet de bail qui sera prochainement signé. La commune deviendra « propriétaire » pendant au moins 50 ans du terrain et des constructions érigées.



ET LA LUMIÈRE FUT !

La Commune va prochainement acquérir de nouveaux tubes LED pour les écoles communales de Grez-Doiceau. Comme le concède le Conseil communal, il s'agit d'un investissement lourd, près de 30.000€ mais nécessaire. En effet, à moyen terme, il aura un impact positif non négligeable en matière **d'économie d'énergie**.

De même, l'éclairage des deux terrains de foot du Stampia va être aussi changé. Sur base d'une étude comparative entre différents types d'éclairage, le Conseil communal a approuvé les conditions de marché et le prix estimé de 18.500€, et a retenu la formule d'éclairage HID qui offre une durabilité et une précision très importante.



RÉAMÉNAGEMENT DE PLUSIEURS RUES

La **rue Célestin Cherpion** et une partie de l'**Allée de la Ferme du Bercuit** seront bientôt réfectionnées. 100.000€ pour la première et 90.000€ pour la seconde sont prévus. Le Conseil communal, en sa séance du 24 octobre, a approuvé le principe de procéder à leur réfection et les montants y liés.

Lors du Conseil du 5 septembre, les conseillers communaux ont approuvé à l'unanimité le plan de délimitation et d'emprises visant à acquérir pour cause d'utilité publique des morceaux de parcelles le long de l'avenue Fernand Labby. La matérialisation de ces emprises permet la création de la piste cyclo-piétonne dans sa largeur légale ainsi que la réalisation des zones de croisement nécessaires côté voirie. Outre cette décision du Conseil, une réunion a été organisée le 10 octobre avec les propriétaires et les locataires de ces différents terrains afin de les informer au mieux sur la procédure et le suivi des travaux. Initialement, prévus début octobre, les travaux ont été reportés en raison des récoltes des betteraves et pommes de terre et ce, en commun accord avec les agriculteurs.

SÉCURITÉ ET CONVIVIALITÉ MAÎTRES-MOTS DU PLAN DE CIRCULATION

Le plan de circulation du centre de Grez prend définitivement forme. Après l'avoir mis en phase test durant plusieurs mois et soumis à l'avis de tous, les autorités communales ont porté ce projet au Conseil communal. La **zone 30** a été légèrement raccourcie mais élargie à plusieurs rues adjacentes aux chaussées de Jodoigne et de la Libération, dont la zone des Campinaires. C'est par 15 voix pour, 3 contre et 3 abstentions que le Conseil communal a approuvé cette phase du plan de circulation essentielle pour la **sécurité des citoyens** mais aussi leur quiétude.

De même, d'autres mesures ont été adoptées par le Conseil en sa séance du 24 octobre dont la mise en sens unique de la rue du Lambais entre la rue du Pont au Lin et le Sentier des 5 Bonniers, dans le sens Pont au Lin vers les 5 Bonniers, mais aussi de la rue du Chaufour dans le sens Waux-Hall-Stampia et enfin du Sentier des 5 Bonniers sur la section entre la chaussée de la Libération et la ruelle des Foins en venant de la chaussée de la Libération. Ces mesures visent à dissuader le trafic de transit et à concentrer ce trafic sur les chaussées de Jodoigne et de la Libération bien plus à même à accueillir ce type de circulation.

En outre, une **zone bleue** sera définitivement créée sur la partie centrale de la place Ernest Dubois et au niveau du Parvis Saint Georges. Cette zone concerne 19 places de parking dont la durée de stationnement sera limitée à 2 heures maximum.

BUDGET 2017 : MODIFICATION BUDGÉTAIRE N°2

Le Conseil communal a approuvé par 12 voix pour, 3 abstentions et 6 contre la deuxième modification budgétaire 2017. Le service ordinaire est marqué d'un léger boni de plus de 14.000€. Quant au service extraordinaire (investissements...), il est à l'équilibre avec des dépenses globales à hauteur de 7.681.726€.

En matière de dépenses, les dotations accordées occupent une place importante. Ainsi, le CPAS obtient une dotation de 866.000€ par an, la Régie communale Autonome de 247.000€, la Zone de Secours Brabant wallon de 553.286€ et la zone de Police Ardennes brabançonnaises de 1.363.686€. Les différentes Fabriques d'église bénéficient aussi de **dotations** communales mais dans une moindre mesure.

Ces dotations peuvent paraître importantes mais sont largement justifiées par les services que ces institutions procurent aux citoyens en matière de sécurité, de sports ou d'aides sociales.

Logement à loyer modéré CLOS DES CRAYEUX un havre de paix accessible à tous !



Afin de permettre aux jeunes désireux d'habiter dans une commune attrayante, un complexe de dix logements à loyer modéré situés au « Clos des Crayeux » a été inauguré début 2002. Depuis la création de ceux-ci, leur occupation a remporté un réel succès. Le Collège communal souhaite établir une liste d'attente et suggère aux candidats répondant aux premiers critères ci-dessous d'adresser leur candidature par écrit à l'attention du Collège communal - Place Ernest Dubois 1 à 1390 Grez-Doiceau.

Conditions :

- **Plafonds des revenus imposables (dernier avertissement extrait de rôle) :**
 - De 20.000 euros à 31.000 euros pour les personnes seules majorés de 1.860 euros par enfant à charge.
 - De 25.000 euros à 37.500 euros pour les ménages majorés de 1.860 euros par enfant à charge.
- Être de bonne conduite, vie et mœurs.
- Ne pas détenir d'animaux.

Pour tous renseignements complémentaires peuvent être demandés à la Conseillère en logement au 010/84.83.17 ou par mail astrid.basecq@grez-doiceau.be tous les jours ouvrables sauf le mercredi.

ATTENTION TRAVAUX

RIEN N'AVANCE !?

Rien n'avance !?

Il y a le temps du CITOYEN, le temps de l'ADMINISTRATION et le temps de la REALISATION... tous ne concordent pas mais nous mettons tout en œuvre pour s'en approcher.

Beaucoup de citoyens sont exaspérés par la lenteur des projets communaux. Les délais de réponse à leurs préoccupations sont bien souvent trop longs à leur goût.

Nous vous rassurons ! L'image du fonctionnaire buvant son café pendant que les files au guichet s'allongent est loin de la réalité. Il est donc parfois bon de rappeler à tous les réalités d'un dossier administratif.

Prenons une rue au hasard... avec des trous partout... qui subit depuis des années le passage quotidien de véhicules, de transports agricoles et autres.

Le cheminement pour arriver à sa réfection complète est beaucoup plus long que l'on pourrait l'imaginer.

Premièrement, à l'instar d'une famille ou d'une entreprise qui souhaite investir... il faut trouver le **financement**. Il ne s'agit pas d'une mince affaire. Au vu des montants engagés, en particulier pour la réfection de voirie, les communes ne peuvent pas financer ce type de projet uniquement sur fonds propres. Bien souvent, elles font appel à l'emprunt ou aux subsides.

Pour le cas de notre voirie, la commune fait appel aux subsides et plus particulièrement au PIC, ou Plan d'Investissement Communal. Avant d'être envoyé à la Région wallonne pour approbation, ce plan qui reprend toutes les rues à réfectionner, doit être approuvé par le Conseil communal. La Région peut apporter ensuite des modifications. Ces modifications doivent une nouvelle fois passer devant le Conseil communal.

Nous attirons votre attention sur le fait que l'octroi définitif du subside par le Ministre peut parfois prendre plusieurs mois voire années.

Deuxièmement, vient le temps de la désignation d'un **auteur de projet**. Personne angulaire qui apporte une aide précieuse aux communes dans la réalisation de leurs projets. Pour pouvoir faire appel à cette « aide » - réellement nécessaire si on veut qu'un projet aboutisse correctement -, il y a lieu de passer un marché de services. Les règles en matière de marchés publics sont extrêmement strictes et peuvent « tuer un projet dans l'œuf » en cas de non-respect.

Avant toute chose, le choix du mode de passation et les conditions du marché de service doivent être déterminés au Conseil communal. Sur base du cahier des charges, les différentes offres qui parviennent à la commune sont analysées et un rapport est rédigé. Le Collège peut alors désigner le prestataire de service.

S'en suit la procédure de tutelle exercée sur les marchés publics par la Région wallonne qui approuve ou non la désignation. Ce n'est qu'après obtention de l'accord de la tutelle que le prestataire se voit notifier sa désignation.

Troisièmement, la procédure administrative au niveau des travaux proprement dit. Avant de lancer les travaux, l'auteur de projet doit établir un avant-projet qui est soumis au Conseil communal. Sur base de celui-ci, un **cahier des charges** à destination du soumissionnaire est établi et approuvé au Conseil communal.

Un **projet définitif** est ensuite mis à l'approbation du Conseil communal avant d'être envoyé au SPW pour avis. Entretemps, une demande de permis d'urbanisme doit être introduite auprès du Fonctionnaire délégué. Le projet est mis à enquête durant un mois. Une réunion d'information des citoyens concernés directement par le projet est organisée dans la foulée de cette enquête.

Sur base du cahier des charges, différents soumissionnaires rentrent leurs offres qui sont analysées par l'auteur de projet. Un rapport est soumis au Collège qui peut alors attribuer le marché. Cette **attribution** est cependant soumise à tutelle. Cette dernière rend un avis en approuvant ou non le marché. En cas de refus, toute la procédure est à refaire.

Une fois que le soumissionnaire est désigné et après octroi du permis d'urbanisme, la Commune notifie à l'entrepreneur de commencer les travaux.

Quatrièmement, lorsque les travaux sont terminés, la Commune organise une **réception provisoire**.

Cet exemple est un exemple parmi beaucoup d'autres auxquels l'administration communale est régulièrement confrontée.

Les délais sont longs... parfois plusieurs années avant de pouvoir poser la première pierre ou le premier mètre d'asphalte...

Aujourd'hui, nous ne vous demandons pas votre indulgence car vous avez raison d'être exigeants... nous attendons de chaque citoyen de la compréhension et surtout de la patience...



Les élèves de l'Académie de musique
et des arts de la parole vous invitent à
leur

CONCERT DE NOEL

LE VENDREDI
15 DÉCEMBRE 2017 - 19H

Grez-Doiceau - Eglise St Georges
Bienvenue à tous ! Entrée libre



Renseignements : 010/84 00 83
academie@grez-doiceau.be



Dimanche 14 janvier 2018
ESPACE CULTUREL DE NETHEN

Le Conseil des Aînés vous invite au
DRINK DU NOUVEL-AN
15h - 17h Echanges entre aînés,
animation et collation

18h Grand Concert, ouvert à tous
PAF 5,00 € (enfants gratuits)

ODYSSEY for Friends Big Band

Réservation vivement conseillée sur ccca@grez-doiceau.be
ou tél : 010/60.92.86 - 010/84.56.99 - 0475/42.48.98



Grévasion à Liège

Dimanche 4 février 2018



Le fil conducteur de l'exposition est l'Homme du futur. Tout au long d'un parcours immersif, vous traversez de grands décors ainsi que des mises en situation agrémentées de vitrines, de textes explicatifs et de films.

Rendez-vous : 9h25 à la gare de Gastuche. Retour vers 18h20.

Prix : 20/25 * € Train + expo. + audio-guide (Hors repas) et visite d'un quartier ou d'un monument
(*Fourchette de prix en fonction de l'organisation de la journée).



Contacts et inscriptions pour le jeudi 11 janvier.

50&+ : Pascale Hubert 010/848325 ou pascale.hubert@grez-doiceau.be
Office du tourisme 010/848347 et ot.grezdoiceau@gmail.com
Détails de la journée sur www.otl-grez-doiceau.be

Concours EPTA

Rencontres internationales des jeunes pianistes du 20 au 25 février 2018 à l'Espace culturel à Néthen

L'Espace culturel à Néthen accueillera pour la quatrième fois les rencontres internationales des jeunes pianistes. Ces rencontres s'adressent aux jeunes de 10 à 24 ans, répartis en quatre catégories d'âge et venant des pays du monde entier comme l'Australie, la Chine, l'Azerbaïdjan, le Brésil, le Venezuela, ...

Il s'agit d'une organisation importante rendue possible grâce à un partenariat entre Epta Belgium Wallonie-Bruxelles, l'Académie de musique et des arts de la parole, l'administration communale et des bénévoles motivés.

Au programme :

- Mardi 20 février à 20h : concert d'ouverture par les lauréats du concours précédent suivi d'une réception.
- Mercredi, jeudi et vendredi : à partir de 9h30 : sélection de toutes les catégories.
- Samedi matin et après-midi : master class
- Dimanche 25 février : 9h30 et 14h30 : finale toutes catégories
21h proclamation et remise des prix

L'ACCÈS AUX CONCERTS ET SÉLECTIONS EST GRATUIT ET OUVERT À TOUS

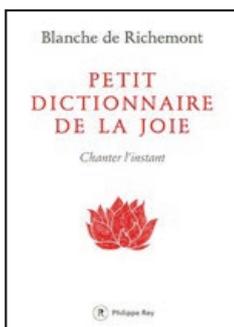
Infos : Geneviève Nadrin : 010/84.83.22

Le Goût des lettres Rencontre culino - littéraire

Blanche de RICHEMONT sera l'invitée du prochain « Goût des Lettres » qui aura lieu à l'Espace culturel – Place de Trémentines à NETHEN le

26 janvier 2018 à 18.30 heures

à l'occasion de la parution aux éditions Philippe Rey de son dernier livre « Petit dictionnaire de la joie »



Née à Paris en 1978, Blanche de Richemont suit des études de philosophie à la Sorbonne et en parallèle, elle se forme au théâtre avec l'espoir de devenir comédienne. En 2001, elle jouera « Jean de la lune » de Marcel Achard et « Ciel mon Feydeau » de Anthéa Sogno.

C'est en préparant son doctorat de philosophie qu'elle découvre que son rêve est plus dans l'écriture que sur les planches. Elle publie son premier livre en 2004 *Eloge du désert*, elle voyage énormément dans le désert du Sinaï, en Tunisie, en Algérie, en Lybie, elle part seule suivre une caravane de sel au Mali. C'est dans le désert que sa vie prend une autre orientation, tournée vers le silence et l'essentiel.

Elle publiera en 2008 son 1^{er} roman « Pourquoi pas le silence » (éditions Robert Laffont).

La rencontre littéraire sera animée par Eric Brucher, écrivain grézien autour d'un repas inspiré par l'œuvre et préparé par Pierre Decuyper.

« Le Goût des lettres » est une collaboration du Centre culturel de la vallée de la **Néthen**, de la **Bibliothèque communale de Grez-Doiceau** et de la **Maison du Conte et de la Littérature de Jodoigne**.

**Réservation indispensable – 14 euros repas compris
au 010/86.64.04 ou reservations@ccvn.be**



un nouvel outil pour vous informer en cas de crise...

En situation de crise (fuite de gaz, inondations, menace de pénurie d'électricité...), il est capital que vous puissiez disposer d'informations fiables très rapidement. Les réseaux sociaux, la télévision, la radio et les services de secours présents sur place jouent évidemment un rôle de premier plan pour vous informer de ce qui se passe et des comportements qu'il convient d'adopter. La Belgique, via son centre de crise, s'est dotée d'un nouvel outil pour que vous puissiez être informés en cas d'incident : Be-Alert. Il s'agit d'un système qui permet d'adresser des messages à une population donnée par messages vocaux vers des téléphones fixes ou mobiles, par des SMS ou des e-mails. Précisons que ces messages peuvent être ciblés uniquement vers les personnes concernées, par exemple les riverains d'un cours d'eau.

Pour recevoir ces messages d'alerte, il est nécessaire de vous inscrire préalablement à l'adresse <http://be-alert.be/fr/inscrivez-vous>. Tant l'inscription que les messages reçus sont totalement gratuits. Plus d'infos : <http://be-alert.be>

ALLOCATION DE CHAUFFAGE

Les personnes à faibles revenus peuvent bénéficier d'une allocation de chauffage sous certaines conditions :

- bénéficiaire d'une intervention majorée de l'assurance soins de santé (VIPO, OMNIO, RIS, GRAPA,...) OU
- disposer de revenus annuels bruts inférieurs à 18.363,39 €, majorés de 3.399,56 € par personne à charge OU
- être surendetté.

Les combustibles concernés sont le gazoil de chauffage en vrac ou à la pompe, le pétrole lampant à la pompe et le gaz propane en vrac. La prime annuelle est limitée à 1.500 litres de combustible et s'élève à maximum 210 € par ménage. Veuillez prendre contact avec le C.P.A.S. dans les 60 jours suivant la livraison.

Permanences d'information :

Les lundi, mercredi et vendredi de 09h à 12h
À l'Espace Social
Chaussée de Jodoigne, 4 à Grez-Doiceau
Service social : 010/84 80 86 ou 010/84 83 26



Plaines communales 2018 Appel à candidatures

Comme chaque année, nous souhaitons offrir aux enfants des plaines de Grez-Doiceau un service pédagogique et éducatif de qualité.

A cette fin, la commune recherche des animateurs **motivés, actifs et responsables** ayant des compétences particulières dans le domaine de l'accueil des enfants :

- **Montrer un vif intérêt dans l'animation d'activités destinées à de jeunes enfants,**
- **être capable de proposer des activités ludiques, créatives, culinaires, culturelles, sportives,... pour les enfants de 2,5 à 12 ans**
- **être responsable d'un groupe d'enfants**

Conditions :

Avoir 17 ans minimum, être motivé(e), suivre ou avoir suivi un processus de formation d'animateur ou un parcours scolaire social, pédagogique (puériculture, animation, enseignement primaire ou préscolaire, éducation, sport,...).

A défaut, faire preuve d'un vif intérêt à l'égard des enfants !

N'hésite pas à rentrer ta candidature auprès de la coordinatrice des plaines : Isabelle HARDY par mail isabelle.hardy@grez-doiceau.be ou par courrier au n°4 chaussée de Jodoigne, 1390 Grez-Doiceau.

Renseignements au 010/84.83.24

«Un peu de chaleur, de soleil pour les autres ?

Les vacances d'été vous ont ouvert les yeux sur la solitude ou les difficultés que certaines personnes traversent. Vous y êtes sensibles et avez envie d'apporter votre pierre à l'édifice, alors rejoignez-nous !



En partageant, en parlant de nos difficultés avec une autre personne, nous savons par expérience que cela aide, que nous nous sentons déjà un peu (et parfois beaucoup) mieux après.

Le projet de Télé-Accueil, et de sa ligne d'écoute 107 (gratuite), consiste à offrir à tout moment cette possibilité de rentrer en contact et d'être écouté(e) par quelqu'un, un bénévole solidaire.

Prêt(e) à consacrer un peu de temps (14 à 20h/mois) à ce projet, d'être formé(e) à l'écoute (20h) et de partager progressivement cette expérience avec d'autres écoutants lors de supervisions ?

Contactez-nous dès à présent au 010/45 79 46 (Télé-Accueil Namur-Brabant wallon) et visitez le site www.tele-accueil.be pour d'informations»



@u Grez de la Toile vous offre la possibilité d'utiliser nos ordinateurs ainsi qu'une connexion internet et imprimer/ scanner des documents. L'accueil libre vous permet d'utiliser tous ces services gratuitement et sans rendez-vous. Pour cela rien de plus simple, il suffit de venir pendant les heures réservées à l'accueil libre. Voici le nouvel horaire qui sera d'application dès le 1er janvier 2018 !

Mercredi : De 13h30 à 16h

Vendredi : De 9h30 à 12h et de 13h à 15h30

Attention: Ces heures correspondent uniquement à l'**accès libre**.

Il est possible de **prendre un rendez-vous individuel (ou collectif)**.

Cours Windows :

Quand ? : *Tous les jeudis de 14h à 16h du 11 janvier à mi-mai 2018 (hors vacances scolaires)*

Infos & inscription : André Denys - 0477/64 00 56

Attention: nombre de places limité

Découvrir son ordinateur :

Quand ? : *Tous les jeudis de 9h30 à 12h du 11 janvier à mi avril 2018 (hors vacances scolaires)*

Infos & inscription : augrezdelatoile@gmail.com - 010/24 35 89

@u Grez de la Toile - 23 rue du chaufour, 1390 Grez-Doiceau



Noce d'Or – 7 octobre 2017



Le Grand jeu du Changement d'Heure – 27 et 28 octobre 2017



Cross interscolaire 28 octobre 2017



**Commémoration
11 novembre 2017**



Apéro miel – 13 octobre 2017



**Halloween à Nethen – CCCA –
15 octobre 2017**



**Festival de Musique
de Chambre –
1er décembre 2017**



Après-midi théâtrale le 18 novembre 2017



Du 14 au 29 décembre 2017
Pitou Jeudin expose ses photos
 au « Grez des Arts »
 Infos : 010/45.79.69

15 décembre 2017
CONCERT DE NOEL
 A l'Eglise Saint-Georges à Grez à 19h00
 Infos : Académie : 010/84.00.83

8 janvier 2018
COLLECTE DE SANG
 Espace Culturel de Nethen
 De 16h00 à 20h00
 Infos : www.transfusion.be

10 janvier 2018
COLLECTE DE SANG
 Réfectoire de l'école communale
 De 16h00 à 20h00
 Infos : www.transfusion.be

28 janvier 2018
SPECTACLE Hansel et Gretel amis du jour
et de la nuit
 de la compagnie vivre en fol.
 À l'Ecole Saint-Joseph-aux-Champs
 Infos : Anne Gendebien : 0474/37.44.75
 Réservations : www.ecoleauxchamps.be

14 janvier 2018
DRINK DU NOUVEL AN
 Espace Culturel de Nethen
 Infos : CCCA 010/60.92.86

26 janvier 2018
GOUT DES LETTRES
 Présentation d'un ouvrage de Blanche de Richemont
 Espace Culturel de Nethen
 Réservation indispensable
 Infos : 010/84.83.22

3 février 2018
KERMESSE AUX BOUDINS
 Au Cercle de Bossut dès 19h
 Réservation souhaitée
 Infos : Priscilla Morel : 010/45.48.44

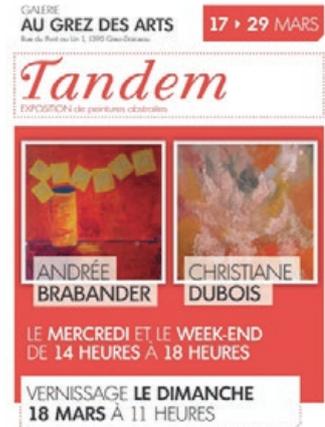
Du 20 au 25 février 2018
CONCOURS INTERNATIONAL DES JEUNES
PIANISTES
 Espace Culturel de Nethen
 Infos : 010/84.83.22

24 février 2018
SOIREE BINGO
 Réfectoire de l'école communale Grez
 Infos : 010/84.83.64

3 mars 2018
CONCERT DE PRINTEMPS
 Organisé par la Rouwalète
 Infos : 010/84.57.05 après 18h30.

04 MARS 2018
CARNAVAL A NETHEN
 14h départ rue Emile Vandervelde
 Organisation des Amis de Néthen
 Infos : Nadrin Geneviève – 0476.866.120

Du 17 au 29 mars 2018
 Expos peinture abstraite au Grez des Arts



RAMASSAGE DES SAPINS

La Commune de Grez-Doiceau vous propose de ramasser gratuitement votre sapin de Noël après les fêtes.

Ces ramassages seront organisés dans les différents villages, à partir de 7h30, à :

- Bossut et Gottechain le jeudi 11 janvier 2018 ;
- Archennes, Pérot et Néthen le vendredi 12 janvier 2018 ;
- Biez, Cocrou, Morsaint, Royenne, Fontenelle et Hèze le lundi 15 janvier 2018 ;
- Doiceau et Gastuche le mardi 16 janvier 2018 ;
- Bercuit et Grez-centre le jeudi 18 janvier 2018.

Attention : seuls les sapins répondant aux critères ci-dessous seront acceptés :

- Sapins naturels avec ou sans racines ;
- Décorations, pots, croix de bois,... devront préalablement être enlevés ;
- Le sapin ne pourra en aucun cas être emballé.

Infos et contact :
 Julie Dachelet – 010/84.83.27

EPTA

BELGIUM - WALLONIE BRUXELLES
EUROPEAN PIANO TEACHERS ASSOCIATION

14^e CONCOURS DE PIANO

«LES RENCONTRES INTERNATIONALES DES JEUNES PIANISTES»

20 AU 25 FÉVRIER 2018

4 CATÉGORIES - ÂGE LIMITE 24 ANS

SELECTION ET FINALE GREZ-DOICEAU - BELGIQUE

Espace culturel

Place de Trémentines - 1390 Grez-Doiceau

*En collaboration avec la Commune,
l'Académie de Musique et des Arts de la parole de Grez-Doiceau
et l'Académie de Musique de Wavre*

INFOS

www.epta-belgium.be

epta.belgiumwb@telenet.be

Fax: +32(0)2/380.08.27



Member of the
**Alink-Argerich
Foundation**

